



Le Conseil Consultatif *régional* des Personnes Accueillies / Accompagnées **en Aquitaine**

MEMO – PREPARER SA VENUE AU CONSEIL CONSULTATIF REGIONAL DES PERSONNES ACCUEILLIES/ACCOMPAGNEES (CCrPA)

A destination des professionnels et des personnes concernées

Cette note a été écrite en concertation avec les délégués du CCrPA pour mieux préparer et accueillir les participants. Merci de votre lecture !

1

En amont du CCrPA, plusieurs actions peuvent être menées pour préparer les futurs participants, professionnels comme personnes concernées de manière à :

1. Resituer le contexte : c'est quoi ? qui vient ? comment ça fonctionne ? on va où ? on se réunit autour de quel thème ?

- Avec [la plaquette présentant le CCrPA](#) jointe à l'envoi du programme. N'hésitez pas à la regarder, l'imprimer si vous le pouvez et la distribuer aux personnes et professionnels qui sont intéressés ! Tout est expliqué en synthétique.
- Avec [l'affiche du CCrPA](#) : l'affiche du CCrPA c'est la première page de l'invitation officielle. Elle a été construite avec les membres du CCrPA et peut être imprimée à part et affichée et distribuée.
 - Elle précise le sujet, le lieu, les horaires et ce qui est pratiqué : échanges, participation, citoyenneté etc.
 - Elle permet de travailler en amont le thème avec les personnes (déjà abordé en CVS, des ateliers ont déjà été organisés en structure ou c'est un souhait des résidents).

→ Tout cela permet de préparer :

- **Le déplacement :** c'est à Bordeaux, une sortie à l'extérieur pour découvrir, respirer, sortir de l'établissement, servir à préparer un séjour à l'extérieur, coupler avec une visite de Bordeaux, faire une parenthèse... penser à ce qu'on va faire et échanger sur la route, dans le minibus ou dans le train ensemble.
- **Les rencontres :** on rencontre des personnes hébergées, accueillies, résidentes, accompagnées, en situation de précarité, toutes différentes, avec des parcours différents (2/3 des personnes) ainsi que des professionnels (1/3 des personnes) toutes concernées et citoyennes. S'ouvrir à de nouveaux collègues et à de nouvelles rencontres, s'ouvrir à de nouvelles relations où la parole de l'un vaut la parole de l'autre. Elles se font en introduction, autour d'un café, autour des pauses, autour du déjeuner, autour de réflexions.
- **Les échanges et la prise de parole :** ici on demande aux personnes ce qu'elles ont à dire d'une politique publique, là où elles voient les problèmes et comment elles feraient pour améliorer ces politiques. **On débat, on échange, on écoute ! On ne monopolise pas la parole.** On parle à partir de son vécu mais on ne se focalise pas sur l'établissement. **On part du principe que chacun sait, a des connaissances, a des compétences et peut apporter sa pierre à la réflexion. On crée un espace d'échanges et de citoyenneté, on donne la parole et on favorise une parole libre.** On fait avancer les préjugés sur les personnes en situation de précarité, on fait avancer les politiques publiques, on fait avancer la place des personnes concernées dans les politiques qui les concernent directement petit à petit. C'est pourquoi ce sont les personnes qui choisissent les thèmes et qu'à la fin de chaque CCrPA des préconisations sont faites et envoyées aux responsables administratifs, associatifs et élus concernés.



Le Conseil Consultatif *régional* des Personnes Accueillies / Accompagnées **en Aquitaine**

2. Valoriser les enjeux, les plus-values, le sens de la participation :

→ Avec une vidéo : réalisée par Eric DIGNAC et Philippe LARROUY à l'occasion d'un CCrPA portant sur la participation et les élections des délégués du CCrPA. Elle permet de voir concrètement comment une journée se déroule mais aussi comment chacun participe. Voir le lien : <https://youtu.be/ko9ORtsOWew> – ou venez avec votre clé USB.

→ Avec le compte-rendu et les préconisations du précédent CCrPA : ces documents sont transmis avec chaque nouvelle invitation. Ils permettent de voir ce qui a été fait la dernière fois et comment. La lettre des préconisations montre à qui elles ont été envoyées et le suivi qu'il faudra mettre en place.

→ Avec les retours des délégués du CCrPA et leurs témoignages : depuis décembre 2014, 6 délégués représentent le CCrPA. Ils participent au CCrPA et d'autres instances dont ils font le compte-rendu en CCrPA. Ils accueillent, co-animent, essaient de faire connaître le CCrPA et de mobiliser les administrations et les élus sur la question de la participation et de l'évolution des politiques publiques. Et ils sont impliqués !

→ Avec le rapport d'activité : chaque année un rapport d'activité présente tous les thèmes abordés, les préconisations, les avancées, les témoignages. Il est envoyé le plus largement possible. Il peut servir de support pour mieux comprendre ce qui se passe.

→ Tout cela peut permettre de montrer les plus-values de la participation :

- **Pour les personnes concernées** : prendre la parole, découvrir, exprimer, être acteur, exprimer son point de vue, s'ouvrir, participer à une action collective, échanger, respecter, reprendre confiance, parler d'égal à égal, faire avancer les choses... sont quelques-uns des mots recueillis au fil des réunions.
- **Pour les professionnels** : rencontrer, prendre conscience de ses pratiques, trouver des sources d'inspiration, faire changer, accompagner autrement, faire évoluer sa posture et son regard, contribuer collectivement à des politiques... sont quelques-uns des mots recueillis au fil des réunions.

2

LES PIEGES A EVITER



Ne pas savoir où on va et ne pas dire aux personnes où elles vont. Ne pas leur montrer l'invitation et la plaquette de présentation.

Inscrire des personnes sans avoir pris le temps d'expliquer ou s'inscrire sans savoir de quoi il s'agit ou le thème qui va être discuté.

Ne pas prévoir de temps d'échanges en amont ; mais aussi en aval pour faire un retour.

Participer, prendre la parole et ne pas écouter les commentaires des autres.

Juger les paroles et les écrits des autres

LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire sur le fonctionnement du CCrPA, par téléphone ou pour intervenir dans les associations, n'hésitez pas à contacter :

- 2 délégués du CCrPA Aquitaine :

- Alexandre CHUDANT : 06 59 71 40 80
- Christian FOUENARD : 06 45 38 15 98

- FNARS Aquitaine – animation du CCrPA

- Marie BIDET (Déléguée régionale) : 05 96 32 19 57